bonne et heureuse année



APF hQ
Association de la presse francophone hors Québec

Vol. 17 No. 91 Mercredi le 4 janvier 1984 12 pages 0.50

Bonne et Heureuse Année

On a pensé qu'en offrant nos meilleurs voeux pour la nouvelle année on pourrait se permettre d'exprimer nos souhaits pour certaines personnes et organismes bien connus dans le monde de la francophonie albertaine, tout en espérant qu'ils ne nous en voudront pas.

Guy Goyette, président de l'Association Canadienne-française de l'Alberta, un deuxième terme et des nouvelles cravates.

Paul Poirier, nouveau directeur-général de l'ACFA, de trouver tous les documents dont il a besoin pour savoir ce qui se passe à l'association.

Au " Café Show" à CHFA, une meilleure santé pour Marie-Josée Turcotte et un téléscripteur français pour André Roy pour qu'il n'ait plus besoin de traduire les résultats des matchs.

A Denis Collette, directeur de la radio CHFA, une idée géniale pour changer le nom de l'émission "Radio Tam Tam".

A tous les commissaires d'école à travers la province, l'ouverture d'esprit pour comprendre la différence entre l'école française et l'école d'immersion et le courage de l'accepter.

Au comité ad hoc pour l'école française, le courage et la persévérance de poursuivre la lutte, cette fois-ci pour le contrôle.

A l'Association Bugnet, que le règlement de leur cause judiciaire ne tarde pas trop et qu'il soit bénéfique pour tous les Franco-Albertains.

A Gérard Finn au bureau du Commissaire aux langues officielles, plus de plaintes ou plus de services en français.

A Daniel Poulin et Lucien Bélanger du Secrétariat d'Etat, plus d'argent à distribuer sous forme de subventions aux organismes francophones, surtout à l'ACFA.

A la Caisse Francalta plus de gens qui ont besoin de prêts et une reprise véritable de l'économie.

Aux ACFA régionales, un plan global régionalisé et des priorités qui répondront à leurs besoins.

A votre journal, que tous les membres de l'ACFA puissent recevoir Le Franco. Même plus, que tous les franco-albertains puissent le recevoir.

Enfin, Bonne et Heureuse Année à tout le monde.



AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

Relative à l'établissement des prix pour services aériens intérieurs et à l'effet sur ces prix des tarifs pour services transfrontaliers et internationaux: et relative à la réglementation des V.A.R.A. et des V.A.V.T.C. intérieurs.

Avis est donné que le Comité des Transports aériens de la Commission canadienne des Transports tiendra une audience publique relativement aux sujets ci-haut mentionnés, aux endroits et aux dates qui suivent:

PHASE I

Endroit	Date	Heure locale
Région de la capitale nationale La Salle Pontiac Phase IV, Place du Portage 140 Promenade du Portage Hull, Québec.	le 13 février	10:00

PHASE II

Au cours de la deuxième partie, le panel visitera un certain nombre de villes situées à l'extérieur de la région de la capitale nationale, afin d'entendre les personnes intéressées qui ne peuvent pas participer à la première partie de l'audience publique: ces personnes dervont donner sous serment leurs exposés et répondre à des questions qui permettront de clarifier ou d'expliquer ces derniers. Si une personne témoigne directement contre une autre, celle-ci pourra présenter une preuve contraire et pourra alors également devoir répondre à des questions de clarification et d'explication.

Endroit	Date	Heure locale
Saint-Jean (TN) Salle Fort William Hotel Newfoundland Cavandish Square Saint-Jean (TN)	le 5 mars	10:00
Halifax (NS) Salle Cavalier Citadel Inn 1960 rue Brunswick Halifax, NE	Le 6 mars	11:00
Saint-Jean (NB) Ballroom C The Delta Brunswick 39 rue King Saint-Jean (NB)	Le 7 mars	11:00
Charlottetown (IPE) Salle Elfin et Pekeha Prince Edward Hilton International and Convention Centre 18 rue Queeb Charlottetown, IPE	Le 8 mars	15:00
Montréal, Québec Salle de Bal Le Cartier A et B Hotel Regence Hyatt Montréal 777 rue University Montréal, Québec	Le 19 mars	10:00
Toronto, Ontario Pearson Boardroom Ramade Hotel (Downtown) Toronto 111 rue Carlton Toronto, Ont.	Le 20 mars	10:00
Vancouver (CB) Commonwealth Centre Holiday Inn City Centre 1133 rue Hastings, Ouest Vancouver, CB	le 22 mars	10:00
Edmonton, Alberta Alberta A Chateau Lacombe 101 rue Bellamy Hill Edmonton, Alberta	Le 23 mars	10:00
Whitehorse, TY Village Square Sheffield Whitehorse Les rue Second et Wood Whitehorse, TY	Le 26 mars	10:00
Yellowknife, TNO Salle Katimavik Explorer Hotel Yellowknife, TNO	Le 27 mars	11:00
Regina, Sask Elizabeth D. Regina Inn Cove - Broad street Regina, Sask.	Le 29 mars	10:00
Winnipeg, Manitoba Les salles de réunions 8 et 9 Winnipeg Convention Centre 375 avenue York Winnipeg, Man	Le 30 mars	10:00

PHASE III

Endroit	Date	Heure locale
Région de la capitale nationale La salle Pontiac Phase IV, Place du Portage 140 Promenade du Portage Hull, Québec	Le 2 avril	10:00

Toute personne qui veut participer à cette audience devrait signifier son intention au secrétaire du Comité des Transports aériens au plus tard le 16 janvier 1984. La signification devra contenir le nom, l'adresse, le numéro de téléphone et, s'il y a lieu le numéro de telex de la personne, de la compagnie ou de l'organisme en question: le nom des personnes qui comparaîtront à titre de témoins: si la partie est représentée par un avocat ou un agent, le nom, l'adresse, le numéro de téléphone et , s'il y a lieu' le numéro de télex de celui-ci: le lieu ou la personne compte faire son exposé et la langue dans laquelle celui-ci sera donné.

Dans la région de la capitale nationale, les parties peuvent soumettre des documents, témoigner ou intervenir soit en anglais soit en français et le public peut s'attendre à suivre les délibérations des audiences dans la langue officielle de son choix. A l'extérieur de la région de la capitale nationale, les parties désireuses de soumettre des documents, de témoigner ou d'intervenir devant la Commission en français ou en anglais peuvent le faire et la Commission lorsqu'avisée par une partie de son intention de la faire, mettra à la disposition de celle-ci les meilleures services d'interprétation qui pourront être fournis en raison des circonstances.

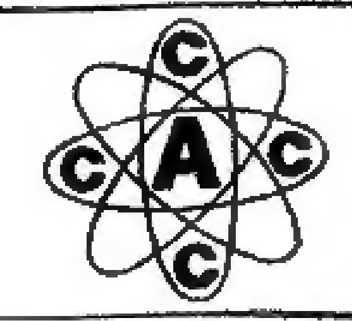
Pour plus de renseignements concernant cette audience publique, ou afin de vous procurer une copie des documents de référence qui se rapportent à cette audience publique, veuillez communiquer avec le Secrétaire du Comité des Transports aériens.

Le 22 décembre 1983
Référence No. 35-4-54

W.V. Taillon Secrétaire
Comité des Transports aériens
Ottawa, Ontario
K1A 0N9
(819) 997-6030

Canada





Les pluies acides, des milliards de $

(SHS) Héritage-Canada évalue à un milliard de dollars par année les dommages causés aux édifices par les pluies acides. De son côté, le Council on Environmental Quality des États-Unis estime à deux milliards de dollars par année les coûts des soins médicaux pour le traitement des maladies causées ou aggravées par les pluies acides. En Ontario, une étude gouvernementale considère que la disparition du poisson dans les lacs acidifiés causera des pertes annuelles de 28 millions de dollars. Si on ajoute les pertes de l'industrie forestière et celle de l'agriculture, on comprend facilement que les pluies acides soient considérées de plus en plus comme la plus grande menace à l'environnement.





Comment apprendre à travailler avec organisation

Nous consacrons une grande partie de notre existence à travailler dans l'espoir de profiter des douceurs de la vie. Nous sommes pourtant nombreux à le faire en pure perte, en dilapidant un temps précieux. Dès que cette vérité s'est imposée à moi, je me suis mis à chercher comment aménager mes heures de travail pour en faire plus en moins de temps. Mes réflexions ont produits de si bons résultats que, depuis quelques années, j'enseigne à mes contemporains à tirer le meilleur parti possible de leur temps.

1. FIXEZ-VOUS CHAQUE JOUR DES OBJECTIFS. Un jour que Charles Schwab, président de la Bethlehem Steel, s'interrogeait sur la façon de mieux employer son temps, le conseiller Ivy Lee lui donna cet avis: "Inscrivez sur un bout de papier les six tâches qu'il vous faut impérativement accomplir demain, et numérotez-les par ordre d'importance. Dès le début de la journée, après un coup d'oeil sur votre liste, attelez-vous à la première tâche. N'arrêtez pas avant d'avoir terminé, puis passez à la deuxième, et ainsi de suite jusqu'au soir. Si vous n'arrivez pas au bout de votre liste, ne vous en faites pas: dites-vous simplement qu'il n'y avait pas moyen de tout liquider. Recommencez ainsi tous les jours de la semaine".

De fait, dresser la liste de vos tâches quotidiennes doit devenir pour vous comme une seconde nature. Le peu de temps et d'effort que cela vous demandera vous sera rendu au centuple.

2. PROFITEZ DE VOS HEURES LES PLUS PRODUCTIVES. Vous abattrez davantage de besogne en réservant les tâches importantes pour les heures où vous avez le plus de coeur à l'ouvrage. Tout dépend de vous et de la nature de votre tarvail. J'ai, par exemple, un ami qui ne se sent capable de produire qu'à partir de 3 heures, l'après-midi. Et ce n'est qu'entre 10 heures du soir et 2 heures du matin qu'il est au mieux de sa forme. Il faut dire qu'il travaille à la radio...

Pour connaître le moment de la journée où vous êtes le plus productif, procédez par tâtonnement. Ainsi, quand j'ai commencé à écrire, j'ai essayé de prendre la plume à des moments divers pour m'apercevoir que, si le matin j'avais d'excellentes idées, j'avais beaucoup de mal à les mettre noir sur blanc. J'étais vraiment incapable de produire avant le déjeuner. Je me suis donc mis à consacrer mes matinées à réfléchir aux sujets dont je voulais parler en prenant quelques notes, pour ne les développer qu'en début d'après-midi.

3. SACHEZ TIRER PARTI DE VOS TEMPS MORTS. Il est parfois possible de faire deux choses à la fois. Un de mes amis, étudiant en administration, enregistre sur cassette ses notes de cours et les écoutent en s'habillant le matin, puis dans sa voiture en se rendant au travail. Et un autre, représentant de commerce, étudie le dossier de ses clients dans l'autobus.

Les temps morts sont hélas! trop souvent perdus; avec un peu d'organisation, vous pouvez très bien vous acquitter de mille petites obligations chez le coiffeur ou en attendant votre tour chez le dentiste: liste des choses à faire pendant le week-end, correspondance, exercices de relaxation. Rien ne vous empêche d'ailleurs de vous lancer dans des projets plus ambitieux: un tricot ou l'ébauche du roman qui vous trotte dans la tête depuis longtemps.

Article tiré du Sélection du Reader's Digest.

En Saskatchewan

Le statut du français

Au début de l'année 1983, ce qu'il est convenu, en Saskatchewan, d'appeler le "Cas Mercure" a franchi l'étape de la plaidoirie en Cour d'appel. Les juges étudient maintenant les arguments de la Couronne et de la Défense et devraient rendre incessamment leur verdict.

Cette cause s'inscrit dans une stratégie mise de l'avant par l'Association culturelle canadienne-française de la Saskatchewan afin de faire établir clairement le statut légal de la langue française en Saskatchewan tel qu'il semble avoir été garanti par l'article 11C de l'Acte des Territoires du Nord-Ouest (ATNO1877) bien que l'usage ne le reconnaisse pas depuis quelques quatre-vingt ans.

L'Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan veut faire reconnaître le statut légal du français auquel sont reliés des droits concrets pour tous les Canadiens-Français et qui revêt une signification particulière pour les Fransaskois et les Franco-Albertains, la Saskatchewan et l'Alberta ayant été créées à partir des Territoires du Nord Ouest.

L'Acte des Territoires du Nord Ouest prévoyait que toute personne pourrait faire usage soit de la langue anglaise, soit de la langue française, dans les débats dudit conseil et dans les procédures devant les cours, et ces deux langues seront utilisées pour la rédaction des pièces d'archives et des journeaux dudit conseil; et les ordonnances dudit conseil seraient imprimées dans ces deux langues.

Entre 1870 et 1892, toutes les ordonnances et les délibérations sont rédigées dans les deux langues. En 1892, l'Assemblée législative décide qu'il est souhaitable que les procès-verbaux des délibérations ne soient établis et publiés qu'en anglais. L'Acte de la Saskatchewan est adopté et sanctionné en 1905 sur cet arrière-fond législatif.

Il n'est fait aucune référence, dans l'Acte de la Saskatchewan, à l'usage de l'une ou de l'autre langue dans la législature ou devant les tribunaux. Depuis 1905, il n'y a jamais eu dans cette province de loi reconnaissant spécifiquement ou supprimant le droit d'utiliser le français à l'Assemblée législative ou devant les tribunaux de cette province.

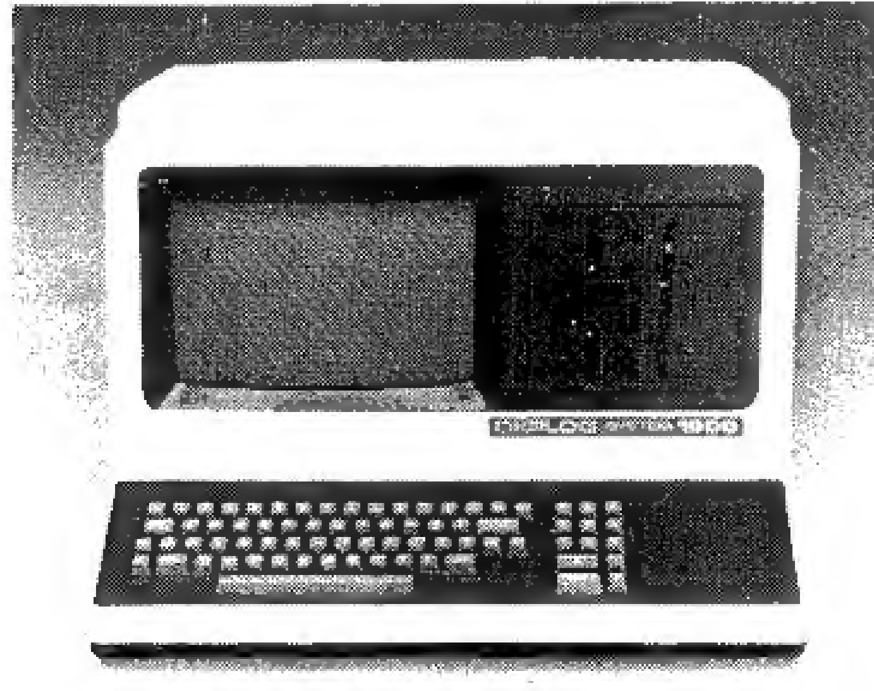
L'Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan demande un avis légal à Me Raymond Blais de North Battleford.: obtenir un procès en français devant les tribunaux de la Saskatchewan ferait connaître le statut légal du français en Saskatchewan. Le 12 décembre 1980, une contravention au "Vehicule Act" de la Saskatchewan amène le père André Mercure en Cour provinciale. Le 15 avril 1981, le juge Deshayes reconnaît la validité de l'article 11C de l'ATNO mais il en limite l'interprétation à la possibilité d'avoir un interprète en cour. Le père Mercure refuse de plaider le 27 mai 1981 et est reconnu coupable. Il appelle de cette décision et il est décidé à poursuivre en Cour suprême.

L'Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan appuie ce projet qu'elle juge très important et l'Association canadienne-française de l'Alberta s'intéresse également à la question. L'avenir des Fransaskois et de la langue française en Saskatchewan repose maintenant dans l'interprétation que les cours en donneront et l'Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan entend explorer toutes les avenues possibles pour rétablir l'égalité du français en Saskatchewan.

Un défi pour chacun

Quel que soit notre milieu d'activité, l'ordinateur se présente comme un outil, un moyen de plus en plus accessible. Son développement technique le rend facile à utiliser et de moins en moins cher. Depuis quelques années, les domaines d'application de l'ordinateur se sont multipliés à tel point qu'aujourd'hui il semble possible d'implanter des systèmes informatisés dans tous les secteurs.

Parmi les nombreux adultes qui ont décidé de revenir à l'école pour suivre des ateliers, des cours, des programmes en informatique, on retrouve aussi bien la ménagère, le médecin, le garagiste, l'ingénieur, le commerçant, le professeur, le technicien, le retraité, l'ouvrier. Tous les secteurs d'activités sont représentés.



Pour répondre aux besoins et intérêts de chacun, plusieurs orientations se sont développées en formation de base, recyclage ou perfectionnement.

"TECHNICIEN PROGRAMMEUR"

Un programme d'attestation d'études collégiales (A.E.C.) offre une formation de base reliée aux fonctions d'informaticiens (nes) pour des moyennes et grosses entreprises. Ce programme approfondi de formation veut d'abord préparer des techniciens de haut niveau à faire carrière dans le domaine de l'informatique. Une formation secondaire complète est requise pour être admis à ce programme. De plus, les exigences de formation sont élevées et demandent de nombreuses heures d'étude pour chaque cours. D'autre part, l'étudiant dans ce programme peut compter sur un enseignement de grande qualité et a à sa disposition des laboratoires d'informatique d'avant-garde.

GESTION PAR MICRO-ORDINATEUR

Le développement de la micro-informatique a rendu le micro-ordinateur accessible à tous. Pour les nouveaux utilisateurs de ces équipements, un programme court, souple et pratique permet de découvrir les multiples possibilités d'applications du micro-ordinateur pour le professionnel, le commerçant, le gestionnaire de petite entreprise ou pour répondre à des besoins personnels. L'enseignement proposé dans ce programme veut apporter des connaissances pratiques sur l'ordinateur en vue de concevoir et réaliser des applications. Les participants peuvent réaliser dans le cadre de ce programme des projets personnels de micro - informatique dans leur entreprise sous la supervision des professeurs.

BUREAUTIQUE

L'arrivée de nouvelles technologies informatisées dans le travail de bureau a fait naître des besoins de perfectionnement recyclage pour le personnel de secrétariat. Les implications de ces technologies sont nombreuses sur le travail de bureau. Pour y faire face, de nombreux collèges sont à élaborer un programme complet de formation en bureautique. Dans l'immédiat il est possible d'entreprendre une formation en traitement de texte portant sur les fonctions de base et utilisant les micro-ordinateurs présentement disponibles sur le marché. Il est à noter qu'actuellement ce domaine spécialisé de la micro-informatique n'est accessible qu'aux personnes qui ont acquis une bonne maîtrise de la dactylo et qui ont complété leur formation en secrétariat.

CONNAISSANCES GÉNÉRALES

Plusieurs cours d'initiation, d'introduction au domaine de l'informatique sont offerts dans le seul but d'apprendre à comprendre ce qu'est l'informatique aujourd'hui. Ces cours peuvent être considérés comme des compléments de formation pour ceux qui étudient dans un autre domaine et peuvent de plus être utiles à toute personne qui veut se situer face à l'informatique.

Au Québec

Le virage technologique est bien engagé

Le virage technologique est bien engagé au Québec et le gouvernement a l'intention d'en accélérer le mouvement afin de relever le défi des emplois et de la croissance de demain. C'est ce qu'a déclaré le ministre de la Science et de la Technologie M. Gilbert Paquette, qui dressait récemment le bilan des actions gouvernementales dans ce domaine. Selon lui, près de 275 millions $ ont été investis depuis un an et demi dans le développement scientifique et technologique, en particulier dans les secteurs de l'informatique, des biotechnologies et des programmes de création d'emplois scientifiques.

En informatique, M. Paquette a fait état de l'acquisition prochaine de 43,000 micro-ordinateurs scolaires, un investissement de 150 millions $ au cours des 5 prochaines années, et de la politique de bureautique gouvernementale qui nécessitera des dépenses de 40 millions $ d'ici 1987. Il a rappelé également la mise sur pied d'un Centre de diffusion des technologies de production automatisées (CAO-FAO) chargé d'appuyer l'introduction de l'informatique dans les entreprises, ainsi que le programme de subventions de la Société de développement industriel pour l'achat d'équipements par les petites et moyennes entreprises. Le gouvernement doit, en outre, intensifier ses efforts pour ouvrir de nouveaux marchés aux entreprises informatiques québécoises et mettre en application une politique d'achat-développement pour maximiser les retombées économiques et technologiques de cette industrie au Québec.

En biotechnologie, le ministre Paquette a souligné le désir du gouvernement d'accroître les ressources nécessaires à la recherche et à la mise en valeur industrielle des découvertes afin de faire du Québec un pôle d'excellence au niveau international. Il a noté la création de Biomega par la Société générale de financement; cette firme s'est déjà portée acquéreur de Bio-Endo, une entreprise spécialisée dans la production et la commercialisation de trousses et d'instruments diagnostiques. De son côté, la Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires (SOQUIA) a mis sur pied une filiale, Bio-Agral, qui investira 10 millions $ au cours des 3 prochaines années dans des projets en bioindustries. Le ministère de l'Energie et des Ressources, et celui de l'Environnement ont également injecté des fonds importants dans le développement bio-industriel.

Quant aux programmes de création d'emplois scientifiques, M. Paquette s'est réjoui que l'objectif des 1000 emplois prévus pour 1983 soit déjà atteint. "Nous comptons mettre une emphase supplémentaire sur ce genre de programmes, a-t-il conclu. En plus d'assurer des débouchés intéressants à des finissants universitaires et collégiaux, l'emploi scientifique accroît la productivité des entreprises et leur permet d'innover, de participer au virage technologique".

EDITORIAL

L'école française est acquise. A quand le contrôle?

Tout le monde se réjouit depuis que la Commission scolaire catholique d'Edmonton a rendu sa décision de faire de l'école J.H. Picard une école française de la maternelle à la 6e année, dès septembre 1984. C'est là une véritable victoire certainement et les membres du Comité ad hoc pour l'école française, que l'Association Canadienne-française de l'Alberta a mis sur pied en avril dernier, peuvent maintenant se féliciter du travail accompli. C'est grâce à la persévérance de ce comité et à l'inlassable dévouement de ses membres, en commençant par sa présidente, Mme Claudette Roy, qu'on a pu obtenir ce gain appréciable pour la francophonie albertaine.

Les francophones d'Edmonton ont maintenant une école française qui servira à protéger leurs enfants contre le processus d'assimilation inhérent à l'école d'immersion. Mais la lutte n'est pas pour autant terminée. Il y a encore quelques étapes à traverser avant d'arriver directement au but.

Il est clair pour tous ceux qui ont assisté à cette réunion historique de la Commission scolaire catholique d'Edmonton, tenue le 19 décembre dernier, que plus que tout autre chose, c'est l'article 23 de la Charte des droits et libertés enchâssée dans la Constitution canadienne qui a forcé les commissaires à accéder à la demande des parents francophones.

Pour faire la preuve de cela, il aurait suffi de compter combien souvent les commissaires ont fait allusion à cette Charte des droits et libertés. En effet, quatre des sept commissaires n'ont pas manqué cette occasion pour faire comprendre en public jusqu'à quel point ils étaient constraints par la loi et qu'ils agissaient un peu si non beaucoup à contre coeur. Il est clair que leurs sympathies se trouvaient du côté du groupe de parents qui demandaient que le programme d'immersion soit transféré à l'école J.H. Picard.

Les trois autres commissaires, Philippe Gibeau, Alice Gagné et Hugh Tadman, comprennent bien les différences importantes entre l'école française et l'école d'immersion et n'ont pas manqué d'apporter dans la discussion le plein poids de l'article 23 de la Charte. Même que pour remporter, voir arracher, cette victoire il a fallu que M. Gibeau demande le huis clos pour discuter franc et faire renverser un amendement qui avait été accepté préalablement et qui aurait eu pour résultat la mise sur pied d'une école d'immersion et non pas d'une école française.

Mais l'opposition à l'école française ne s'arrête pas là. Mme Jean McDonald veut s'assurer que l'école française s'arrête à la 6e année. Mme Catherine Chichak s'inquiète au sujet des nombres. M. Francis O'Hara met sur le dos de l'école française les coûts additionnels pour soutenir à St-Thomas d'Aquin l'école d'immersion. Le président, M. William Green parle de programme français et non pas d'école française et croit que les francophones délaissent leurs amis anglophones.

Tout ça ne fait que rendre évident encore la nécessité d'obtenir le contrôle de cette école française et d'écoles françaises subséquentes à Edmonton et éventuellement des écoles françaises ailleurs en province.

Pour commencer il n'est pas question de créer une commission scolaire indépendante. Elle serait trop petite, pas assez forte pour tenir le coup et certainement pas à l'avantage des francophones. Une petite commission scolaire n'aurait pas évidemment les capacités et les ressources d'une commission scolaire importante comme celle du système catholique d'Edmonton.

Ce qu'il faut tout de suite c'est un mécanisme quelconque à l'intérieur même de la commission scolaire catholique d'Edmonton qui donnerait aux francophones le plein contrôle de leurs écoles. Dans un premier temps c'est la meilleure solution. Eventuellement on pourra parler de commission scolaire homogène.

Pour ce mécanisme de contrôle il n'est pas question d'accepter la création d'un comité consultatif. S'il faut appeler ça comité que ce soit un comité décisionnel avec des droits, des pouvoirs et des responsabilités.

Les francophones ont remporté une victoire mais la lutte se continue. Il faut maintenant obtenir un degré important de contrôle pour protéger cette école française et celles qui viendront plus tard, contre ceux qui ne comprennent pas les besoins des francophones en matière d'éducation française et qui pour cette raison risquent sans même le savoir de leur faire du tort.

Paul Denis

Lettres ouvertes

Voeux pour le Nouvel An

On se sent comme à l'époque de la tour de Babel. On n'arrivait plus à se faire comprendre, tellement les langues furent confondues.

Et aujourd'hui, sans la tour de Babel, on n'arrive plus à s'entendre non plus.

C'est l'obstination d'étaler (comme un porte bonheur) dans tant de pays, des missiles de tout genre, qui ne sont pas pour prolonger la vie.

A quoi veut-on arriver??? La compréhension ne fonctionne plus??? Mais voyons donc! Il y a encore de bonnes têtes.

Mettez-vous tous, à l'oeuvre, pour la paix. Cela vaudrait mieux d'installer sur cette planète la sérénité.

C'est ce qui manque pour apaiser l'inquiétude qui a saisi le monde entier.

Que l'année 1984 soit celle du bonheur de chacun.

Amen

Mme E. Leibovitz





Journal hebdomadaire publié le mercredi, au service des 150,000 Franco-albertains depuis l'année 1928.

Directeur-rédacteur: Paul Denis

Directeur des ventes: Michel Bacula

Composition-montage: Julie B. Fillion

Administration-montage: Louise McKnight

Adjointe au montage: Johanne B. Cornellier

Toute correspondance doit être adressée au Journal Le Franco-Albertain Ltée, 10008 - 109e rue, Edmonton, Alberta, T5J 1M4, téléphone (403) 423-5672.

L'abonnement annuel coûte: 1 an : 15.$ 2 ans: 25.$

Enregistré comme courrier de deuxième classe no. 1881

Droits du français

Manitoba légifèrera

par Irène Demers

WINNIPEG(PC) - Le leader du gouvernement néo-démocrate à l'Assemblée législative du Manitoba a annoncé son intention de soumettre un projet de loi pour assurer les droits du français dans cette province, malgré l'opposition des conservateurs.

Dans une conférence de presse, M. Andy Anstett a précisé que la nouvelle loi va garantir des services en français dans les différents ministères, les sociétés d'Etat, les régies et agences et les bureaux régionaux des municipalités qui comptent une population francophone d'au moins huit pour cent.

M. Anstett a précisé, à ce sujet, qu'il y avait une trentaine de municipalités d'au moins huit pour cent de francophones au Manitoba.

Au point de vue constitutionnel, le gouvernement va faire du français l'une des deux langues officielles de la province et va valider les lois adoptées en anglais seulement, malgré la loi de 1870 qui rend obligatoire leur rédaction dans les deux langues.

OMBUDSMAN

Le gouvernement va par ailleurs nommer un ombudsman linguistique, dont le rôle sera de veiller au respect du français. Tout refus de collaborer avec lui pourra entraîner une amende maximale de $500.

M. Anstett a rappelé qu'il avait soumis ce projet de loi au nouveau leader conservateur Gary Filmon, mais que ce dernier avait refusé son appui.

A l'Assemblée législative du Manitoba, le NPD détient 34 sièges et le Parti conservateur 23.

Pour les conservateurs, ce projet donne au français un statut qu'il n'a pas dans la province. La loi du Manitoba de 1870 ne donne au français un statut officiel qu'à la législature et devant les tribunaux.



FATIGUÉS ET SURMENÉS?

(S.O.P.)— Ce ne sont pas toujours les gens qui travaillent le plus fort qui sont le plus fatigués. Le travail, qu'il soit physique ou mental, réclame de l'individu qui s'y adonne une dépense d'énergie à laquelle il est facile de remédier par le repos sous toutes ses formes. Ce genre de fatigue est normal et même bon pour l'organisme.

Selon le Dr. Pierre Ste-Marie, un chiropraticien fort renommé pour ses écrits, il n'en est toutefois pas de même de la fatigue chronique. Celle dont souffrent tant de personnes malgré la somme énorme de repos qu'elles semblent se procurer. Cette fatigue n'est pas facile à analyser dans l'ensemble. Elle est associée à beaucoup de facteurs individuels et relatifs.

LA FATIGUE CHRONIQUE

La fatigue chronique est rarement de nature seulement physique. Elle est très souvent rattachée à des troubles émotifs et à divers bouleversements physiques tels que l'incapacité à produire un effort soutenu, l'irritabilité, la pâleur et l'étirement des traits, l'insomnie, etc.

Mais ces signes ne sont souvent que la transposition somatique de certains états d'esprit.

Ceux-ci résultent tantôt de l'insatisfaction de certains droits personnels, d'un manque d'intérêt au travail, qui par la suite de l'évolution, est devenu machinal et automatique, d'un manque d'enthousiasme dans la vie matrimoniale et quotidienne.

AUTRES CAUSES

Il existe aussi d'autres causes à la fatigue continuelle. Citons les maladies chroniques qui, dans leurs premiers stades, sans laisser paraître de signe précis minent la physiologie de tout le système; fréquemment la subluxation vertébrale en est l'origine.

L'on voit par tout ce qui précède, que le comportement psycho-physiologique du "fatigué" est parfois complexe et qu'il peut requérir une attention professionnelle. Nous donnerons dans les paragraphes suivants quelques conseils qui, s'ils ne suffisent pas à enrayer la fatigue chronique, inciteront le malade à consulter, entre autres, son chiropraticien.

1- Soyez d'abord positifs

Envisagez la vie d'une façon plus sereine. Pratiquez l'art de l'oubli et de l'imperturbalité.

2- Reposez-vous et détendez-vous.

3- Faites de l'exercice conformément à votre âge et à vos besoins.

4- Surveillez votre alimentation.

5- Ayez un hobby ou un passe-temps favori (pourquoi pas la philatélie).

6- Passez un examen médical et visitez votre chiropraticien régulièrement.

Le meilleur moyen de s'assurer d'une bonne santé et de se prémunir contre la fatigue est de se faire soigner dès que les petits malaises apparaissent. Le traitement chiropratique, entre autres, procure définitivement une détente physique et active les fonctions de tout l'organisme. La fatigue est souvent due à des dérangements du système nerveux.

—30—

Journée Joseph Henri Picard: un franc succès

Vendredi, le 16 décembre, à l'école J.H. Picard, on célébrait la journée Joseph Henri Picard. C'était une journée remplie d'activités qui a réjoui tous nos élèves de la 7e à la 12e année. Sous l'habile direction de notre directeur-adjoint, M. Ernest Lefebvre, et avec la généreuse coopération de tous les professeurs et de plusieurs parents le tout s'est déroulé avec précision et chacun a pu jouir d'activités culturelles et sociales de son choix.

La journée a débuté par une célébration religieuse au gymnase suivie par une courte histoire des origines de Joseph Henri Picard, en l'honneur de qui notre école a été nommée. Ensuite les élèves se sont dispersés pour participer à différentes activités telles que la danse aérobique, les chants de Noël, quelques arpents de pièges, le théâtre d'improvisation, et bien d'autres.

De 11h00 à 13h00, chacun a pu se régaler de bons mets canadiens-français, tels que les fèves au lard au bistro "Chez Bine", les crêpes au bistro "Chez Françoise" et les tourtières au bistro "Chez Tourtière". La journée s'est terminée par une danse au gymnase avec musique orchestrée par M. André Roy.

Sincères remerciements aux parents qui ont si gégéreusement contribué les mets pour les différents bistros, ainsi qu'à ceux et celles qui ont donné leurs temps pour nous aider à faire de cette journée un vrai succès.



Chronique des jeunes



L'oiseau et l'arc-en-ciel

Le tonnerre grondait,
soudain l'éclair frappa la terre
l'oiseau se cachait dans les feuilles
ensuite la pluie vint
et tomba toute la nuit.
Au matin, le tmeps était calme
c'était très beau
il y avait un arc-en-ciel.
L'oiseau le regardait avec de l'amour
dans ses yeux
comme si l'arc-en-ciel était son dieu.
L'oiseau s'est envolé vers lui
mais sans jamais l'atteindre.
Il s'aperçut que l'arc-en-ciel
n'était que eau et lumière
l'oiseau se mit à rire
mais il aimait la pluie.

Kim Tannas
McKee

L'amour

L'amour c'est joyeux
L'amour c'est la gaieté
L'amour fait plaisir
Aux personnes vieilles et jeunes
Pour de donner de l'amour
Tu peux donner un sourire
Un regard
Une parole
Quelquefois, l'amour peut-être
Fantastique ou,
Triste.

Daxest Dalal
Mckee, 5e année

Neige

La neige est jolie
la neige est joie
la neige est froide
la neige est blanche.
J'aime la neige jour et nuit
neige pour jouer
neige pour manger
neige pour utiliser pour
toutes sortes de choses.
La neige pour moi c'est
numéro 1.
VIVE LA NEIGE.

Kari Ward
4e année



Par
Claude
Cornellier

Spor'dinaire

Ah! Les "Bebelles"!

Le Père Noël a-t-il été généreux avec vous cette année? Vous a-t-il apporté ce que vous désiriez? Moi j'ai été gâté. Remarquez, je ne pouvais pas manquer mon coup, puisque j'avais visité les deux pères Noël du West Edmonton Mall. On est gros ou on l'est pas, hein! Imaginez-vous ma surprise!

Mais plusieurs gens ont été surpris par ce que les pères Noël du West Edmonton Mall leur ont apporté. Voyons encore un peu cette liste...

Harold Ballard a reçu un bel hommage de tous ses supporters. Même qu'à un moment donné, il se sont levés tous les deux pour l'applaudir. Merci encore à sa femme et son gérant de banque pour l'anecdote.

Glen Sather a reçu un livre sur la stratégie au hockey, gracieuseté de Howie Meeker. Le seul problème est que les trois quarts du livre sont consacrés à Wayne Gretzky et le reste aux Maple Leafs des années soixante...

Wayne Gretzky a reçu une feuille de papier et un crayon pour tenir compte de tous ses records. Son seul problème est de trouver une enveloppe de 8.5 X 350 pour conserver cette feuille de papier, et un étui pour son crayon de trente-six pouces.

Serge Savard, directeur-gérant du Canadien, a reçu une caisse de O'Keefe et une de Labatt. Très méchant, messieurs.

Norm Kimball, gérant-général des Eskimos, a reçu une lettre du ministre du travail et de la main d'oeuvre, soulignant ses efforts d'emploi pour les gens âgés. Il a aussi reçu une caisse de Géritol pour la saison qui vient...

Warren Moon a reçu une facture de l'Association des journalistes canadiens qui lui ont accordé le trophée Schenley en 1983. Son commentaire fut cependant très bref: "Bande de biscuits".

Paul Denis, directeur du Franco, a reçu un livre sur l'art de renverser son verre de boisson avec un pointage de 10 - 0 pour exécution parfaite.

Le nouveau maire d'Edmonton, Laurence Decore, a reçu 5,000 petites chaufrettes permettant à une plus grosse foule d'assister à la classique de la Coupe Grey, en novembre prochain.

Tout ça pour dire que les gens les plus sages ont été gâtés cette année. Et si vous avez l'audace de prendre des résolutions pour l'année qui débute, je vous souhaite de tout coeur que vous aurez plus de volonté que moi.

Joie, paix, prospérité... et beaucoup de sport!

Bonne Année!



A vendre

A vendre set de cuisine, divant-lit, bureau, lit. Contactez 436-3699.

A vendre. Ménage complet à vendre séparément. Table de pool 3' X 6', perruche avec cage, set de poids lourds avec banc, dactylo manuel. Très bonne condition. Cause de déménagement. Communiquez au 435-7717 demandez Frank.

Mobilier de salon à vendre beige avec fleraux. Communiquez après 5 heures au 469-3206.

A vendre. 2 tables en vitre avec pieds chromés, 1 lampe de coin. Contactez Diane 461-4277.

Syrop d'érable du Québec 12$ pour 2 litres. 22$ pour 4 litres. Lucie 489-8602.

A vendre fauteuil et sofa-lit, table tournante avec 4 haut parleurs portatifs. 468-1442.

A vendre pièces crochetées à la main, pour veste, châle, gilet. Communiquez après 5 heures 469-3206.

SERVICES DE GARDERIE

Garderais enfants de tous âges à mon domicile du lundi au vendredi. Diane 461-4277.

Désirerais garder enfants de tout âge à mon domicile. Du lundi au vendredi. Pourrais aussi s'arranger pour les fins de semaine. Contactez Marie-Paule 465-3289.

DIVERS

Chambre et pension à louer pour jeune fille seulement. Contactez Georges ou Denise 461-2557.

Altérations de tout genre. Cuir et suède. Appelez Rachel 489-7697.

A vendre. Pontiac Laurentien 1972, bonne condition, bonne mécanique, V8 moteur 350 prêt pour l'hiver 700$. Van Ford économine 1969 .5 tonne, intérieur semi-fini. En bonne condition 600$. Communiquez au 435-7717 demandez Frank.

Si vous êtes à la maison et que vous aimeriez travaillez pourquoi ne pas venir en discuter avec d'autres personnes qui peut-être pourraient vous aider. Composez: 436-8725 (Carole) 465-7839 (Marie-Hélène).

Cartes d'affaires et Professionnelles...

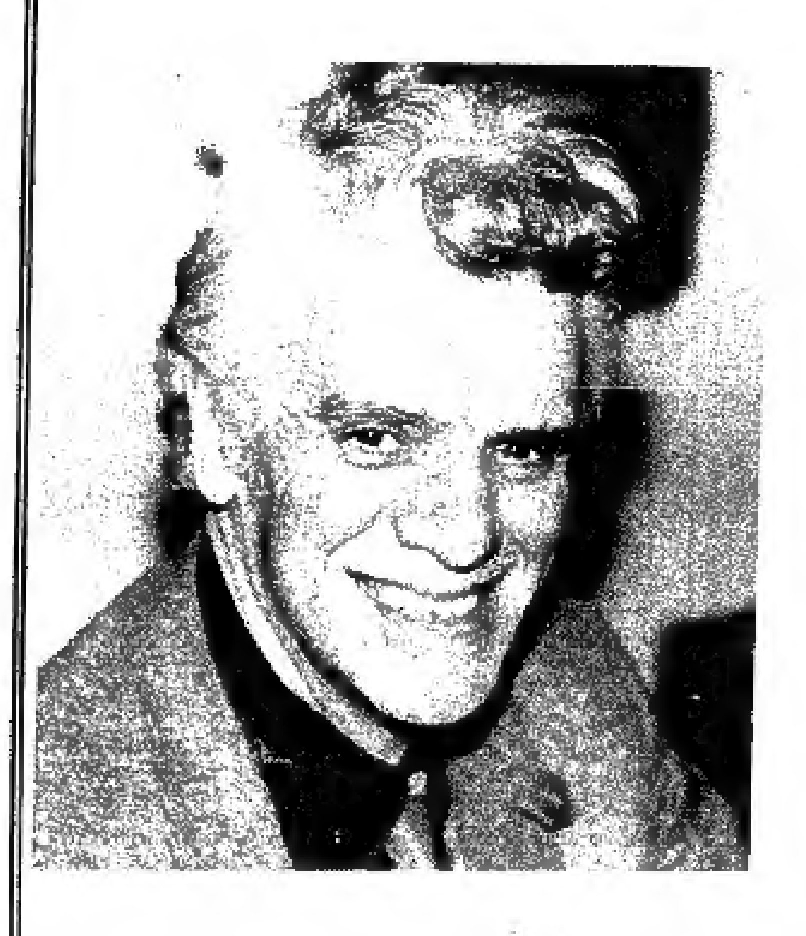


Message
du Président de l'A.C.F.A.

Il me fait plaisir au nom de l'exécutif de l'A.C.F.A. provinciale de souhaiter à tous nos compatriotes franco-albertains une heureuse année 1984.

L'année 1983 aura été pour l'Association une période de réajustements majeurs. Le tout semble s'être assez bien passé...L'important est je crois qu'un coup de barre a été donné et nous nous sommes engagés dans une voie plus solide. Nous nous sommes efforcés d'effectuer une plus grande consultation auprès de nos gens, en même temps nous avons assuré une permanence mieux équilibrée au sein du secrétariat provincial: je crois que ces deux points identifient assez bien ce qui s'est fait au cours de la majeure partie de 1983 à l'A.C.F.A.

Pour 1984, nous esaierons de continuer le même travail. Il nous faut solidifier le membership, car les membres de l'A.C.F.A. sont toujours l'élément essentiel de l'Association.



En ce début d'année 1984,
que certains ont identifié comme point central
en ce vingtième siècle, je profite de l'occasion
pour souhaiter à tous nos membres
et à tous les franco-albertains
une année de bonheur,
faite d'accomplissements des plus chers désirs.

Guy Goyette, Président de l'Exécutif

Association Canadienne française de l'Alberta





CBXFT cette semaine

«Le Voyage organisé»

Le Voyage organisé (Charter Trip): tel est le titre du long métrage qui sera présenté dans le cadre des **Grands Films**, le jeudi 12 janvier à 20 heures. Réalisée par L. Alberg, cette comédie d'origine suédoise met en vedette L. Alberg, J. Skolmen, K. Anderson et L. Ejebrant.

Stig Olmer Helsen, un Suédois bien ordinaire, décide de prendre une semaine de vacances. En compagnie de plusieurs de ses compatriotes, il se retrouve dans une sorte de paradis terrestre: les îles Canaries.

Mais, ce qu'il ignore, c'est que son médecin traitant se sert de lui comme «valise diplomatique» pour faire passer en fraude de l'argent destiné à une entreprise immobilière des îles.

Malheureusement, Stiz, involontairement, va égarer la précieuse valise à double-fond, à l'aéroport des Canaries.

Inutile de dire tout ce que cette distraction va provoquer comme intrigues, quiproquos et courses folles pour récupérer ce magot qui risque ainsi de tomber dans on ne sait quelles mains...

«Les Fleurs de sang»

À **Télé-sélection**, le mardi 10 janvier à 20 heures, Radio-Canada proposera *les Fleurs de sang (Dark Night of the Scarecrow)*, un drame réalisé par Frank de Velatta et interprété par Charles During, Robert Lyons et Larry Drake.

Dans un petit village des États-Unis, l'amitié qui existe entre un débile mental nommé Baba et une petite fille appelée Marylee, soulève des soupçons malsains chez Otis Hazelrigg, le facteur de l'endroit.

Aussi, quand Marylee est grièvement blessée par un chien et qu'on la croit morte, le facteur et certains fiers-à-bras de ses amis partent-ils à la recherche de Baba, persuadés que ce dernier a assassiné la petite fille. Ils finissent par attraper Baba, la pendent à un crochet dans la ferme de sa mère et ils le criblent de balles...

Mais, quand nos forcenés reviennent au village, ils sont fort surpris de s'apercevoir que Marylee est bien vivante. Elle déclare justement à tout le monde qu'elle fut attaquée par un chien féroce et que, ironie du sort, c'est justement Baba qui lui a sauvé la vie. On demande alors que les tueurs soient incarcérés et accusés de meurtre. Mais les assassins sont trop populaires au village... Et il s'ensuivra des actions plus horribles et sanglantes les unes que les autres...



«Mabuse: le Joueur»

Le dimanche 8 janvier à 22h50, **Ciné-club** proposera aux cinéphiles *Mabuse: le Joueur*, un grand classique du cinéma expressionniste allemand réalisé par Fritz Lang en 1922. On y voit en vedette: Rudolf Klein Rogge, Bernhard Goetzke et Aud Nissen.

Dans ce premier «Mabuse», Fritz Lang appliquait ses principes de l'expressionnisme cinématographique au genre policier.

Le docteur Mabuse, un génie du crime, réussit un coup formidable à la Bourse, grâce à ses manigances. Il entreprend ensuite de dépouiller au jeu diverses personnes, sous des déguisements variés. Un fils de millionnaire, Edgar Hull, ainsi trompé par Mabuse, s'assure l'aide du procureur von Wenk afin de circonvenir Mabuse. Mais celui-ci réussit à faire assassiner Hull et il enlève la comtesse Told sur qui von Wenk comptait pour démasquer le monstrueux criminel.

Fritz Lang décrit dans son film les déséquilibres et les débordements de son époque, à l'aide d'un éclairage fantastique, comme dans un microcosme.

«Le Crabe aux pinces d'or» et «Princesse Lindagull»

Dans le cadre de **Ciné-famille**, le samedi 7 janvier à 13 heures, on présentera le deuxième film du **Festival Tintin**, intitulé *le Crabe aux pinces d'or*. Ce dessin animé extrait des aventures du célèbre reporter Tintin est réalisé par Ray Goossens. Le scénario a été écrit par Charles Snows, d'après l'album de bandes dessinées de Hergé (Georges Rémi).

On y voit le reporter Tintin au moment où il vient de découvrir que le cargo commandé par son ami le capitaine Haddock est utilisé par des criminels pour la contrebande de diamants. Ceux-ci, Tintin l'a aussitôt découvert, sont cachés dans des boites de conserves censées contenir de la chair de crabe. Faits prisonniers par les bandits, Tintin et le capitaine Haddock réussiront néanmoins, grâce à l'intelligence et à l'astuce du reporter, à s'évader des mains des gangsters. Ce ne sera pas cependant sans avoir vécu au préalable maintes aventures plus palpitantes les unes que les autres dont, entre autres, dans le désert du Sahara...

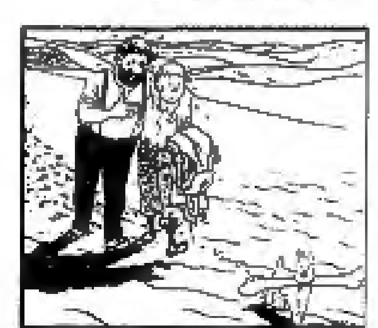
En complément de programme, on présentera un dessin animé intitulé *Princesse Lindagull*. Un conte de fées qui raconte les aventures d'une belle princesse, de son prince charmant et du roi son père, aux prises avec un ennemi puissant. Cette belle histoire se passe dans la Perse ancienne.



Le Voyage organisé



Les Fleurs de sang





Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Le CRTC a été saisi des demandes suivantes:

FIRST Choice Premier Choix (833453400) TVEC (833454200). Dans une lettre datée du 16 décembre 1983, le Conseil a reçu des demandes conjointes de TVEC et de First Choice - Premier Choix en vue d'approuver par processus administratif la délégation temporaire de la gestion des deux services discrétionnaires de télévision payante de langue française à un comité de gestion composé de représentants des deux détentrices de licence et de la Société de développement des industries de la culture et des communications (s.o.d.i.c.c.) En vertu de cette entente, les deux services de télévision payante de langue française n'en formeraient plus qu'un seul qui searit offert aux abonnés actuels de Premier Choix partout au Canada ainsi qu'à ceux de TVEC dans sa zone de desserte, c'est-à-dire au Québec, en Ontario et dans les provinces de l'Atlantique. La demande spécifiait que cette délégation temporaire de responsabilités au comité de gestion proposé ne constituerait qu'une étape intérimaire dans la consolidation finale des deux services distincts de télévision payante de langue française, lequel s'effectuerait par le teansfert des actifs des deux services à une nouvelle société commue sous le nom de Premier Choix: TVEC. Cet ultime fusionnement nécessiterait la soumission au Conseil de demandes relatives au transfert prévu et à l'obtention d'une nouvelle licence ainsi qu'une demande additionnelle de la part de First Choice en vue de modifier les conditions actuelles de sa licence, en vertu desquelles elle doit présentement offrir un service discrétionnaire national de télévision payante de langue française séparé et distinct, 24 heures par jour. Compte tenu des préoccupations le Conseil a décidé que cette importante question devrait être traitée publiquement et dans le cadre de la consolidation finale prévue des deux services actuels et la création d'une nouvelle détentrice de licence, et il est prêt à se pencher dans les meilleurs délais sur les demandes qui devront lui être soumises. C'est pourquoi le Conseil n'est pas prêt à étudier cette question telle qu'elle lui a été soumise sur base intérimaire mais est prêt à étudier les demandes nécessaires au cours d'une audience publique à Montréal commançant le 13 janvier 1984. Si lesdites demandes lui sont soumises le, ou avant le 3 janvier 1984. Dans ce cas particulier il sera possible de déposer une intervention jusqu'à la date prévue de l'audience publique. (PN-283)

Canada

Activités socio-culturelles

Des cornichons au chocolat par Stéphanie

Ce livre est un récit autobiographique tout à fait exceptionnel et qui décrit quelques mois dans la vie de Stéphanie, 13 ans, allant sur ses quatorze.

C'est un document, une petit bombe littéraire.

Il raconte, sur un ton profondément original, fait d'humour cru et de franchise, de poésie et de tendresse, d'extraordinaires inventions de langage (le langage des enfants-adolescents d'aujourd'hui) ce qui arrive à une "fille" qui n'est plus une petite fille mais qui n'est pas encore une femme."

Stéphanie, au contraire de quelques-unes de ses amies, n'a pas encore ses règles et n'aspire qu'à cela: devenir une femme. Elle croit que l'accès à cette nouvelle étape de la vie changera tous les problèmes qui se posent à elle et qu'elle nous décrit avec une précision et une ironie dévastatrices; ses parents qui ne s'aiment pas et qu'elle ne voit jamais, l'univers du lycée (qu'elle appelle la Ferme) avec ses beautés et ses injustices, le manque d'amour et de vérité qui l'entoure, tout ce qu'elle appelle les désillusions des Etres Humains Ridicules, et à propos desquels elle dresse des listes irrésistibles de justesse et de drôlerie.

Stéphanie refuse tout ce qui est à la mode, tout ce qui sent l'artificiel et le déguisement. C'est une enfant éprise d'absolu, mais qui reste aussi les pieds sur terre et ne manque pas d'un impeccable culot dans les circonstances diverses de sa vie quotidienne.

Elle pose sur les adultes qui se comportent comme de grands enfants le regard d'une enfant qui raisonne comme une petite adulte. Le seul être en qui elle ait confiance est son chat, qu'elle a surnommé Garfunkel et avec qui elle partage tous ses soucis.

Au cours de son récit, Stéphanie va trouver auprès d'un jeune garçon atteint de myopathie, l'ébauche d'un premier amour. Mais la rise permanente qu'elle vit dans son conflit avec ses parents et en particulier sa mère, va déboucher sur une fugue, puis un grand chagrin, pour enfin atteindre sa résolution dramatique avec l'arrivée de ces fameuses règles tant désirées et donc va s'apercevoir, alors, qu'elles ne changent rien à sa vision de l'existence — un mélange doux amer, un peu comme les cornichons au chocolat qui sont sa nourriture favorite.

Le texte original de ce livre a été consigné sur des cahiers d'écolière par Stéphanie X — dont les parents, après de longues consultations avec les éditeurs ont accepté qu'il soit publié, pourvu que l'anonymat intégral de la jeune fille, qui a aujourd'hui totalement franchi cette période de crise adolescente, soit respecté. Le journaliste, Philippe Labro, à qui les éditeurs ont fait lire le texte original, a accepté, de son côté, après rencontre avec les parents et la jeune écolière, d'aider Stéphanie à mettre ses cahiers en forme pour aboutir au livre définitif.

"Des Cornichons aux Chocolat" de Stéphanie aux éditions du groupe J.C. Lattès, Emon et Atles.

Samedi, 7 janvier:
Bonnyville:

Fête des bénévoles

Fête des bénévoles au chalet du ski à 20 heures. Pour plus amples renseignements communiquez au 826-5275.

Vendredi, 13 janvier:
St-Paul:

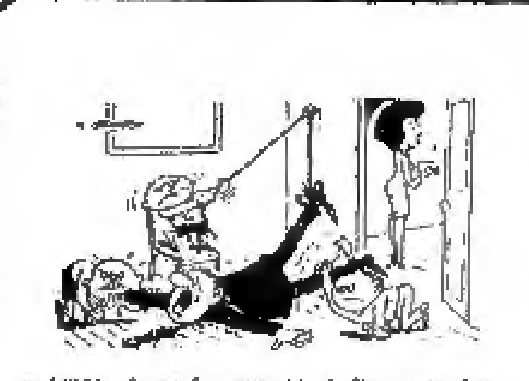
Ciné-Club

Ciné-club pour enfants au centre culturel à 16 heures. Pour plus amples renseignements communiquez au 645-4800.

Samedi, 14 janvier:
Fort McMurray:

Film pour enfants

Film pour enfants à la bibliothèque municipale "multipurpose room" à 13 h 30. "Tintin, l'affaire Tournesole". Pour plus amples renseignements communiquez au 791-7700.



—Arrête donc de rouspéter! Pour une fois que les enfants peuvent jouer avec toi.....

King Lear : Grandiose et ahurissant

par Claude Roberto

Le vieux roi vaniteux a laissé son royaume à ses deux filles aînées rusées et dures. Il déshérite ainsi sa benjamine, Cordelia, qui l'aime sincèrement. Fou Lear qui agit de façon aussi inconsidérée! Il déclenche ainsi les forces qui le détruiront peu à peu.

Pour représenter cette tragédie, la plus dévastatrice de Shakespeare, McDougall a fait appel à des acteurs venus des quatre coins du monde, pour la plupart internationalement connus. Toutes les possibilités d'éclairage qu'offre le Shoctor sont exploitées à fond afin de créer diverses atmosphères. Et de l'encens est même répandu dans la salle pour envoûter les spectateurs. Quant aux costumes d'époque, qui reproduisent toute la gamme des tons bruns orangés, ils semblent authentiques dans les moindres détails.

En somme, peut-être la meilleure production du Citadel au cours des dernières années.

Diana Fajrajsl y tient le rôle de Cordelia. Elle a accepté une entrevue - en français - avec LE FRANCO.

Le Franco: Quels sont vos antécédents? Quelle formation avez-vous reçue?

D. Fajrajsl: Je suis comédienne depuis 10 ans mais je suis devenue professionnelle en 1981 après avoir obtenu mon diplôme de l'Ecole Nationale de Théâtre à Montréal. Cet été j'ai joué du Shakespeare pendant 4 mois au Festival de Stratford en Ontario. McDougall est venu me voir, puis il m'a téléphoné. Je participe à King Lear pour la première fois.

LF: Peut-on connaître vos origines?

DF: Je suis née à Prince Albert en Colombie Britannique, de parents Allemand et Tchèque. J'ai vécu à Edmonton pendant 12 ans avant de me déplacer à Montréal.


Diane Fajrajsl jouait le rôle de Cordelia dans King Lear

LF: Que pensez-vous de l'accueil qu'Edmonton a réservé à la pièce?
DF: Je n'ai aucun ami acteur à Edmonton, aussi je ne connais pas toutes les réactions du public. Les spectateurs savent qu'ils voient une pièce de qualité, mais peut-être ils ne comprennent pas pourquoi.

LF: Personnellement, que pensez-vous de la production?
DF: C'est une troupe fantastique qui réunit une diversité d'expérience tout à fait extraordinaire. L'approche de chacun est différente. C'est la plus grande et la plus chère production à laquelle j'ai participé. J'aime la pièce, la troupe, le directeur. Je suis tout simplement en train de vivre le meilleur moment de ma vie.

LF: Pouvez-vous nous parler du directeur?
DF: Il met sa confiance dans les acteurs, il les laisse commettre leurs erreurs puis il les corrige. Très bon psycologue, il arrive à comprendre chacun d'entre nous.

LF: Lorsque vous acceptez de jouer du Shakespeare, comment commencez-vous?
DF: Je prends une semaine pour me préparer avant les répétitions. J'essaie de comprendre la politique de l'époque et je cherche le sens des mots dans le dictionnaire. Avec King Lear, j'ai pensé aux relations familiales, au lien entre le roi et ses filles.

LF: Ensuite comment jouez-vous? Comment approchez-vous votre personnage?
DF: Je n'apprends jamais le texte par coeur avant les répétitions, même si certains acteurs ont l'habitude de la faire. J'essaie de comprendre ce que l'écrivain voulait dire. Je n'ai pas une façon particulière de jouer. J'attaque le rôle différemment selon ce qu'il signifie. Avec Cordelia qui me ressemble, j'approche le personnage de l'intérieur et je suis mon instinct. La seule différence entre elle et moi, c'est qu'elle est une princesse. Quand je joue, même en dehors de la scène, je pense continuellement à la pièce.

LF: Et les accents?
DF: Le directeur nous permet de garder notre accent dans KING LEAR. D'ailleurs on ignore comment on parlait au temps de Sahkespeare.

LF: Aimes-vous Cordelia?
DF: Oui car elle est forte. Enfantine et têtue, elle possède le caractère de son père et a le sens de l'humour. Je pourrais cependant jouer aussi bien le rôle de l'une des deux soeurs.

LF: Etes-vous à l'aise avec Len Cariou, un artiste canadien mondialement connu?
DF: Beaucoup. Il a de l'électricité et il est facile de communiquer avec lui. Comme moi, il travaille par instinct.

LF: Qu'ave-vous appris de lui?
DF: Qu'il est important pour un acteur de retourner à ses instincts. L'été dernier à Stratford je jouais différemment.

LF: Vos projets pour l'avenir? Allez-vous retourner à Edmonton?
DF: Je serai très heureuse si je joue du Brecht ou du Shakespeare. Le premier, je l'aime pour ses idées politiques, le second, je l'apprécie car il est excellent. Je voudrais être Macbeth ou Juliette dans ROMEO ET JULIETTE. Mais je désire en outre des rôles comiques, pas toujours du tragique. Il me plairait de jouer en français, mais au Québec où j'habite, c'est difficile pour un anglophone. J'aime Edmonton. Si McDougall revient ici, je veux retourner moi aussi.

LF: Diana Fajrasl, nous vous remercions et vous souhaitons nos meilleurs voeux de succès.

Pour réduire le nombre de victimes de la route, il faut rendre les automobiles plus sécuritaires

Le premier accident de la route en Amérique du Nord remonte à la fin des années 1800. Pourtant, seulement trois véhicules étaient alors immatriculés! Le nombre de collisions n'a cessé d'augmenter depuis. C'est la troisième plus importante cause de décès aujourd'hui, la première même chez les moins de 35 ans. Aussi, pour enrayer cette «épidémie des Temps Modernes», il est devenu urgent, estiment les spécialistes, de rendre sécuritaire le véhicule-moteur en utilisant des moyens passifs déjà existants.

À qui la faute ?

«On ne gagne rien à long terme à leurrer le conducteur avec des mesures basées sur la peur et le risque de recevoir une contravention, a soutenu le Dr Serge Lecours, de l'Université de Montréal, au colloque sur la sécurité routière tenu à Montréal au printemps. Il est grandement temps que les choix d'intervention sortent de la victimisation à outrance et s'orientent vers cet outil mal adapté à la personne : le véhicule-moteur.»

Les études montrent pourtant que le véhicule n'est responsable que d'un accident sur cent. Le conducteur est fautif neuf fois sur dix alors que l'environnement (signalisation, état des routes, etc.) est impliqué dans le tiers des collisions. Il n'est donc pas étonnant que les gouvernements et autres intervenants aient largement misé sur l'éducation des conducteurs pour réduire le fléau. Sans beaucoup de succès cependant!

Baisse inexpliquée

Le nombre d'accidents a toutefois baissé de 25% au Québec en 1982 sans que les voitures aient été modifiées. Est-ce dû au nouveau code de la sécurité routière ? «La relation entre la loi et la baisse des décès sur la route n'est pas évidente. Aucune étude sérieuse n'a été faite à ce sujet», a fait remarquer le Dr Lecours aux participants. Un phénomène semblable a été observé ailleurs au Canada et aux États-Unis sans que les législations soient changées. La récession économique semble être à l'origine de cette diminution».

Les petites autos sont dangereuses

«Les recherches, a pour sa part précisé Michel Gou, de l'École Polytechnique de Montréal, démontrent que le conducteur et l'environnement sont à blâmer. À la lueur d'autres études cependant, on constate que si le véhicule n'est pas le premier responsable des accidents, il contribue à les aggraver fortement!»

Les petites voitures, par exemple, offrent de piètres performances. Le risque d'être blessé dans un petit modèle est en effet deux fois plus élevé que dans les autos de grande dimension, qui amortissent mieux les chocs.

Les coussins gonflables

Il serait possible d'améliorer la sécurité de ces deux types de voitures en les dotant de coussins gonflables. Placés à l'avant de la cabine des passagers, ces coussins se gonflent automatiquement lors d'une collision survenant à plus de 20 km/h et ce, avant que les occupants ne viennent frapper le volant ou le pare-brise.

Ce n'est pas un nouveau système. Il a été mis au point par General Motors dans les années 70. Selon le Dr Antoine Chapdelaine, du Centre hospitalier régional de Rimouski, plus de 12 000 voitures ont été munies de coussins gonflables entre 1072 et 1976. «Pendant cette période d'essai, a-t-il expliqué, 250 collisions sont survenues nécessitant le déploiement des coussins, réduisant ainsi de 56% les blessures graves pour les occupants de ces voitures.»


Pour diminuer le nombre d'accidents sur les routes, il est urgent, estiment les spécialistes, d'équiper les voitures de moyens sécuritaires passifs tels que les coussins gonflables.

Protégé malgré soi

Ces coussins ont aussi l'avantage d'être une mesure sécuritaire passive, comme le pare-brise laminé, l'assemblage de la colonne de direction et de la roue, le tableau de bord encastré, etc. «L'efficacité des mesures qui protègent la personne automatiquement et sans l'action de l'humain n'est plus à démontrer», a affirmé le Dr Lecours.

À quand la voiture très sécuritaire ? Elle existe et coûtait 7 000$ U.S. en 1977. Construite par la firme californienne Minicar, cette auto, le Research Safety Véhicule, protège les passagers de blessures graves et mortelles lors de collisions frontales et latérales jusqu'à 80 km/h.

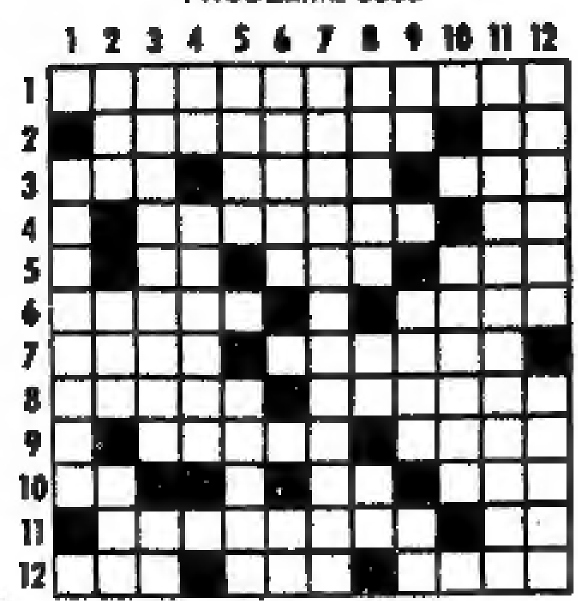
Tout comme les coussins gonflables, elle n'est cependant pas disponible présentement sur le marché. L'obstacle ? L'industrie américaine bloque les projets, selon le Dr Chapdelaine. Il a donc invité les participants à faire pression sur les gouvernements pour qu'ils légifèrent de façon plus sévère sur la sécurité du véhicule-moteur.

Toutes ces mesures visent à réduire le nombre de collisions et la gravité des blessures car les accidents coûtent cher à l'Etat. Un milliard de dollars au Québec en 1978! Le Slogan de la régie de l'assurance-automobile pour les années à venir sera peut-être «la sécurité avant toute chose»!

Ginette Boucher
Service Hebdo-science

mots croisés

PROBLEME 5608



HORIZONTALEMENT

1—Ce qu'on fait de bien au-delà de ce qu'on est obligé de faire.
2—Certainement. — D'un verbe gai.
3—Garçon d'écurie. — Dit des choses fausses. — Nombre des années.
4—Construites. — Prép. lat.
5—Dard mortel. — Membre du cheval. — Animal domestique.
6—Signe qui hausse d'un demi-ton la note qu'il précède. — Couleur.
7—Ville d'Autriche. — Blessures.
8—Ancien instrument de musique à corde (pl.). — Bois noir et dur (pl.).
9—Sultan. — Prêtre italien.
10—Sert à nier. — En matière de. — Bruit.
11—Homme d'Etat canadien. — Sans vêtement.
12—Depuis. — Vase de terre ou de métal. — Filet pour prendre les oiseaux.

VERTICALEMENT

1—Femme ou fille laide.
2—Fit usage. — Fille de Cadmus. —Espace de terre.
3—Premières notions d'une science. — Carte à jouer.
4—Inf. — Battue à grand coup.
5—Prén. masc. — Navire caboteur à un mât.
6—Fleuve de Russie. — Fille d'Inachos.
7—En général.
8—Manches de pinceau. — Prép. lat. — Saint.
9—Jumelles. — Ch.-l. de c. (Loiret). — Terminaison de verbe.
10—Espace sablé (pl.).
11—Disposeront pour fonctionner.
12—Filles du frère ou de la soeur. — Cavité irrégulière.

mots cachés

7 lettres cachées

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	R	S	N	O	I	T	C	A	S	N	A	R	T	C	E
2	E	R	I	A	T	C	E	S	E	R	B	R	A	S	G
3	T	E	S	T	N	E	M	E	T	I	A	R	T	R	U
4	O	L	I	S	N	O	R	T	A	P	S	N	I	P	A
5	N	O	I	T	A	C	I	F	I	R	E	V	U	A	S
6	S	E	L	L	I	E	V	R	E	M	O	R	T	E	L
7	A	L	R	A	L	S	A	G	E	S	S	E	L	L	E
8	U	E	E	V	E	E	O	G	T	R	O	I	S	M	E
9	V	C	T	O	S	M	A	R	O	D	T	E	E	E	R
10	A	T	I	I	E	M	M	A	N	U	E	L	C	R	Q
11	G	I	O	R	M	A	R	V	O	I	R	E	A	T	T
12	E	O	E	D	R	G	S	E	R	I	O	M	R	A	I
13	S	N	D	E	A	S	E	N	N	E	T	L	A	P	O
14	P	E	R	S	E	V	E	R	E	R	E	C	O	N	R
15	D	E	N	A	N	A	G	E	M	E	N	T	N	L	U

Ailes
aire
alterner
âpre
arbres
armes
armoires

Dédommagement
déménagement
dent
droite
droiture

Election

Gammes
gourmand
grave

Lavoir

Manuel
merveilles
mortel

Noce
noter

Part
pâtre
patrons
persévérer
pins

Race

Sagesse
sauge

sauvage
sauver
sectaire
sauver
selle
silo

Test
traitements
transactions
trois

Utiles

Vérifiv

Vérification
voire*

Réponse du no: GRONDER

PROBLEME 5607

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	E	S	S	A	Y	I	S	T	E	■	S	T
2	S	U	I	V	A	N	T	E	■	S	I	■
3	T	I	R	E	R	■	A	T	T	E	N	D
4	I	T	E	■	A	■	L	E	■	P	O	U
5	V	E	S	T	E	■	I	■	P	■	N	R
6	A	S	■	E	N	O	N	C	E	R	■	E
7	L	■	A	N	T	R	E	■	L	A	I	T
8	E	C	■	D	■	T	■	T	A	I	R	E
9	■	A	R	A	■	E	P	U	I	S	E	■
10	G	R	A	N	D	I	R	■	T	■	N	I
11	B	A	S	C	U	L	E	R	■	L	E	A
12	■	T	E	E	■	S	T	A	R	■	E	S

VOTRE HOROSCOPE

BÉLIER

du 21 mars au 20 avril

Vous aurez d'imagination; ne vous laissez donc pas emporter par vos idées les plus délirantes, soyez réaliste. Vous pourrez faire un achat assez important ou vous lancer dans un passe-temps.

TAUREAU

du 21 avril au 20 mai

Ce n'est pas le moment d'exprimer des désirs impossibles à satisfaire ou de vous lancer dans une entreprise utopique. Au contraire, astreignez-vous à garder les pieds sur terre en choisissant des buts accessibles.

GÉMEAUX

du 21 mai au 21 juin

Avant de vous faire une opinion ou de prendre une décision, accrochez-vous à la logique et au bon sens. Votre première impression risque d'être erronée. Prenez le temps de vérifier toutes les données d'un problème.

CANCER



du 22 juin au 22 juillet

La conséquence d'une conjonction planétaire se traduira par une fermeté d'esprit encore plus grande. Par votre enthousiasme débordant, vous ferez une forte impression sur votre entourage.

LION

du 23 juillet au 23 août

Vous aurez vraisemblablement des idées bien arrêtées. Ne cherchez pas à fonder toute décision et toute action sur les expériences passées. Exprimez-vous sur un ton mesuré. Vous serez convaincant.

VIERGE

du 24 août au 22 sept.

Vous ne manquerez pas d'idées originales. Votre rigueur intellectuelle et votre jugement seront accrus mais malheureusement vous aurez tendance à obéir un peu trop à vos impulsions.

BALANCE

du 23 sept. au 23 oct.

Changez de décor ou de milieu et vous y gagnerez un regain d'optimisme. Voyez comment vous pourriez rendre votre vie sentimentale plus agréable et plus gai. Intéressez-vous à un nouveau passe-temps distrayant.

SCORPION

du 24 oct. au 22 nov.

Faites chaque chose sérieusement mais donnez libre cours à votre joie de vivre. Ne contraignez surtout pas votre bonne humeur; les personnes qui prennent tout au sérieux. Libérez-vous des barrières qui font obstacle à votre sérénité.

SAGITTAIRE

du 23 nov. au 21 déc.

Une conjugaison d'influences planétaires bénéfiques se traduira par une intelligence plus pénétrante et par une inspiration plus riche. Profitez-en pour arrêter des décisions intéressant l'avenir autant que le présent.

CAPRICORNE



du 22 déc. au 20 janv.

Votre bonne humeur et votre sens de l'humour contribueront à chasser la mélancolie du coeur de l'être aimé. A la maison, un de vos proches au caractère volontaire, donnera du fil à retordre.

VERSEAU



du 21 janv. au 19 fév.

Vous connaitrez une légère tendance à la dépression, ce qui vous incitera à vous replier sur vous-même et à vous poser des questions sur les sentiments amoureux d'une personne qui vous aime profondément et sincèrement.

POISSONS



du 20 févr. au 20 mars

Un de vos proches ne sait comment vous parler de ses problèmes; démontrez-lui vos bras car autrement il va se noyer. Vous aurez d'excellents projet, mais il serait souhaitable d'attendre un peu.

Paroisses francophones

MESSES du dimanche

Immaculée Conception
10830 - 96e rue
DIMANCHE - 10 h 30 et midi

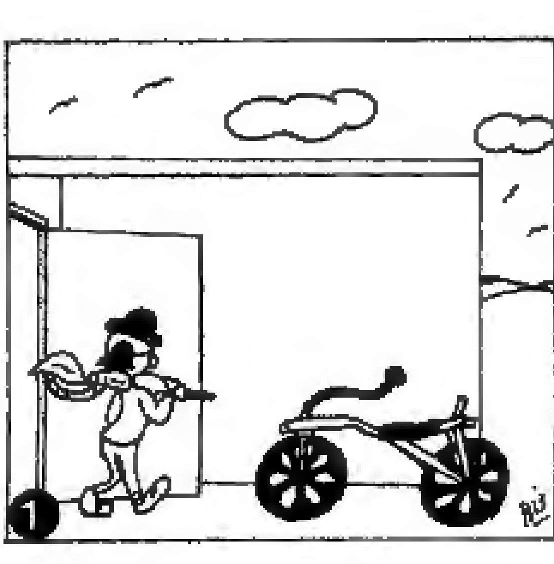
Ste-Anne
10422 - 99A avenue
SAMEDI: 17 h 15
DIMANCHE: 10 h 30 et midi

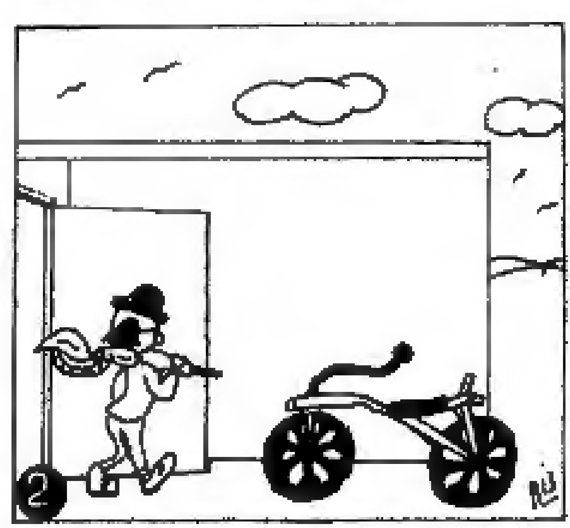
St-Thomas D'Aquin
8780 - 84e avenue
SAMEDI: 19 h
DIMANCHE: 9 h messe 11 h messe
10 h à 10 h 45
approfondissement de la foi

St-Joachim
9928 - 110e rue
SAMEDI: 17 h 00
DIMANCHE: 10 h et midi

Ste-Famille à Calgary
5e rue S.O.
SAMEDI: 17 h
DIMANCHE: 10 h 30, midi et 19 h 30

jouez avec nous





Trouvez les 7 erreurs.

Dossier ski

Les bottes

Le choix d'une bonne chaussure de ski est primordial pour deux raisons: le confort et la sécurité. Les adeptes qui effectuent leur première descente à l'ouverture des pentes et qui terminent en fin d'après-midi sont très nombreux. Il est donc particulièrement important que la chaussure soit bien ajustée et confortable, à défaut de quoi les pieds gelés auront vite fait d'obliger l'amateur à rechercher la chaleur du foyer.

Une bonne chaussure doit tenir la cheville et la jambe bien en place. Un jeu trop important ne protégera pas contre les éventuelles fractures. La cheville étant composée d'un nombre impressionnant de petits os, toute fracture de cette articulation est non seulement douloureuse, mais lente à guérir.

Toutes les chaussures actuellement disponibles sur le marché sont faites de polyuréthane ou d'un de ses dérivés. Les noms que les fabricants donnent à ce matériau varient de l'un à l'autre, mais désignent la même chose. A l'intérieur de la chaussure se trouve le mocassin. Il est généralement fabriqué de cuir, de nylon ou d'un mélange de laine et de polyester. Le mocassin de cuir ne possède pas d'avantage marqué, mais il augmente substantiellement le coût de la chaussure.

Lorsque vous vous présentez chez votre marchand, vous devez lui fournir certaines informations qui l'aideront à déterminer avec vous ce qui sera le meilleur choix: vous devez connaître votre pointure, ce qui vous épargnera du temps. Faites part aussi de tout problème de circulation sanguine et de toute faiblesse ou particularité orthopédique. Mentionnez aussi votre calibre: débutant, intermédiaire ou expert (l'expert fait généralement moins appel aux conseils du vendeur).

L'ESSAYAGE

Vu l'importance du confort dans le choix des chaussures de ski, il est utile de s'attarder à la façon dont doit se faire l'essayage. L'opération se déroule en huit étapes:

1- Mettez vos pieds dans les chaussures. Il faut essayer les deux, car les pieds ne sont jamais d'égale longueur.

2- Ne cognez pas du talon. Cela nuit à l'ajustement en donnant une fausse impression quant au volume qu'occupe le pied dans la chaussure.

3- Placez le talon fermement à l'arrière de la chaussure.

4- Bouclez la chaussure à partir du bas et à la tension la plus faible.

5- Levez-vous et faites des flexions pour bien placer le pied dans la chaussure.

6- Assurez-vous que vos orteils frôlent le devant de la chaussure sans y être écrasés.

8- Portez les chaussures au moins dix minutes, de façon à constater que n'apparaît aucun point de pression qui nuise au confort.

Le confort, toutefois, n'est pas le seul facteur distinctif entre les marques et les modèles de chaussures. Il y a aussi le critère de flexibilité et les différentes particularités techniques de fabrication.

Un skieur débutant doit utiliser une chaussure moins rigide que celle dont fait usage un skieur de calibre avancé. Il doit éviter l'achat de chaussures dont la rigidité se compare à celle que peut avoir un plâtre trempé dans le ciment. Certains fabricants vendent des chaussures nouvelle mode dont la hauteur s'arrête tout juste au bas du genou. Ces chaussures n'améliorent en rien les performances et vous rendent beaucoup plus vulnérables aux déchirures du genou, dont la gravité peut hypothéquer longtemps votre aptitude à faire du ski.

Il peut y avoir plusieurs différences dans le mode de fabrication des chaussures de ski d'un même calibre et d'un même prix. Leur importance est parfois réelle et, d'autres fois, uniquement promotionnelle.

Au nombre des différences mineures, on note le degré de rembourrage de la langue et la présence d'une semelle orthopédique fixe ou amovible.

Parmi les différences majeures on retient le nombre de boucles (plus il y en a, meilleure est l'immobilisation de la cheville) et la présence d'un pivot articulé qui permet à la partie supérieure de la chaussure de mieux répondre aux flexions et aux pressions exercées par le skieur. L'échelle de prix pour les chaussures de ski va de 75$ à 125$ pour un débutant, de 135$ à 200$ pour un skieur de niveau intermédiaire et de 175$... et plus pour un expert.

LA GARANTIE

Comme tous les éléments de l'équipement, les chaussures de ski sont assurées pour un an contre tout défaut de fabrication. Tous les grands fabricants ont des représentants au Québec, et le service est généralement assez rapide.

Par ailleurs, trois raisons peuvent inciter un skieur à se procurer une paire de chaussures neuves. Premièrement, les mocassins sont trop usés (les fabricants ne les vendent pas séparément); ensuite, le skieur a fait des progrès et désire des chaussures plus conformes à son nouveau calibre; finalement, il éprouve de grandes difficultés à résister aux nouveaux canons de la mode.

Le jour n'est peut-être pas loin où les fabricants vont trouver utile de vendre des chaussures avec coquilles extérieures interchangeables, de couleurs différentes. Ce jour viendra sûrement avant celui où ils fabriqueront des mocassins aussi durables que la coquille en polyuréthane.

Les fixations

La fixation est la pièce d'équipement la plus importante en ce qui a trait à la sécurité. C'est elle qui retient la chaussure au ski. Si vous tombez et que la fixation ne libère pas le ski, vous risquez de graves fractures. D'autre part, si votre fixation déclenche et libère votre ski au moindre choc, vous vous retrouverez aussi en fort mauvaise posture.

La fixation libère ou non le ski selon la force du ressort qui en constitue l'élément principal. C'est ce qui distingue une fixation pour débutant d'une autre pour skieur avancé. Ce dernier aura besoin d'une résistance plus grande que le débutant. Une fois que vous avez choisi celle qui correspond à votre calibre, vous devrez la faire régler en fonction de votre poids et de votre style de descente (agressif ou détendu).

Il est très important que la fixation soit posée et réglée par un expert. Celui-ci, qui est un employé de votre détaillant, a présumément suivi des cours donnés par les fabricants. Chaque fabricant établit son propre tableau de réglages pour chacun de ses modèles. Il est inutile et même risqué que vous tentiez de poser et de régler vous-mêmes vos fixations. Compte tenu du coût de ces opérations (environ 10$), il est de loin préférable de confier ce travail à un expert. D'ailleurs, votre vendeur vous le fera souvent exécuter gratuitement si vous achetez au moins deux pièces d'équipement.

Le marché des fixations au Québec est dominé par trois fabricants: Tyrolia, Look et Salomon. Soulignons le fait que ce sont les trois plus gros fabricants qui offrent l'éventail de prix et de modèles le plus complet. Débutant: 70$ à 100$. Intermédiaire: 95$ à 125$. Avancé: 100$ à 200$.

Les fixations peuvent durer au moins cinq ans si elles sont bien entretenues et protégées du calcium lorsque les skis voyagent sur le toit de la voiture. Toutefois, vous allez probablement être tenté de les changer si, avant cette échéance, vous améliorez votre performance.

Gâteau de pommes



Préparation : 20 mn



Cuisson : 40 mn

Pour 6 personnes

Pour la pâte : 250 g de farine - une pincée de sel - 80 g de sucre semoule - 75 g de beurre - 1 œuf - 1 dl d'eau - 1/3 de paquet de levure alsacienne.

Pour la garniture : 1 kg de pommes (reinettes) - 1 citron - 3 œufs - 140 g de sucre semoule - 1/2 cuillerée à café de cannelle en poudre - 2 dl de crème fraîche - 3 cuillerées à soupe de farine - 2 cuillerées à soupe d'amandes en poudre.

POUR 2 PERSONNES

Pour la pâte : 125 g de farine - une petite pincée de sel - 40 g de sucre semoule - 60 g de beurre - 1 œuf - 1 cuillerée à soupe d'eau.

Pour la garniture : 350 à 400 g de pommes - 1 citron - 2 œufs - 60 g de sucre semoule - une pincée de cannelle en poudre - 1 dl de crème fraîche - 1 cuillerée à soupe de farine - 1 cuillerée à soupe d'amandes en poudre - 20 g de beurre.

Disposez la farine en fontaine, mettez au centre le sel, le sucre, le beurre coupé en petits morceaux, l'œuf, l'eau et la levure. Travaillez longuement et fortement ces éléments jusqu'à ce que vous obteniez une pâte malléable ; façonnez, si elle est trop molle, ajoutez un peu de farine.

Préparez ensuite la garniture : épluchez les pommes, coupez-les en quartiers, retirez-en le cœur et les pépins, divisez les quartiers en tranches de 1 cm d'épaisseur, arrosez-les avec le jus du citron pour qu'elles ne noircissent pas.

Mettez les œufs dans une terrine avec le sucre et la cannelle, battez un instant au fouet puis incorporez la crème, le poudre d'amandes, continuez à battre au fouet pendant 1 mn environ.

Allumez le four thermostat 8.

Beurrez un moule à manqué (moule rond à bords assez hauts) de 24 à 26 cm de diamètre.

Farinez la table et le rouleau à pâtisserie, étalez la pâte, garnissez-en le moule, puis disposez les tranches de pommes, nappez-les avec la préparation.

Mettez le moule au four, laissez cuire 10 mn, puis mettez le thermostat à 6 et laissez encore 30 mn. Vérifiez si le gâteau est cuit en le piquant au centre avec la pointe d'un couteau, qui doit ressortir parfaitement sèche. Démoulez quand le gâteau est froid.





Référence n. 2-N153-8(OPLD)
Rôle N. 6680

REQUETE PRESENTEE PAR NORTHWEST TERRITORIAL AIRWAYS LTD EN AUTORISATION D'EXPLOITER UN SERVICE AERIEN COMMERCIAL

Northwest Territorial Airways Ltd. a demandé l'autorisation d'exploiter un service aérien commercial régulier entre points déterminés (classe 2) au moyen d'aéronefs à voilure fixe des groupes F et G afin de desservir les points Toronto(Ontario), Winnipeg (Manitoba), Calagry - Edmonton (Alberta) et Vancouver (Colombie-britanique), limité au transport de marchandises et à celui des employés, des agents ou des contractants des expéditeurs.

Tout intéressé peut intervenir pour appuyer ladite requête, s'y opposer ou en réclamer la modification conformément aux règles générales de la Commission canadienne des transports. Les interventions doivent être déposées dans les 30 jours suivant la date du présent avis, soit au plus tard le 6 février, 1984, conformément à l'article 13 des règles générales de la Commission canadienne de transports, avec une preuve de leur signification à la partie requérante.

Le Comité fera parvenir, sur demande, plus de détails sur la requête et les modalités de dépôt des interventions conformément aux règles susmentionnées.

Toute demande doit être postée ou remise au Secrétaire du Comité des transports aériens à Ottawa, K1A 0N9.

B.W. Murray
Division des permis
pour le directeur suppléant de l'exploitation (permis)
Comité des transports aériens

le 30 décembre 1983

Canada